



**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
DU VENDREDI 10 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix mars à 18 heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal VITTORI, Maire de la commune.

Nombre de membres en exercice : 23

Date de la convocation : 28 février 2023

Présents : M. Karlheinz CREUGNET, Mme Valérie TRAHAN, Mme Valentine TOFILI, M. Henri POIROI, Mme Josiane LECHANTEUR, Mme Fabienne SANTACROCE, M. Yannick ROLLAND, Mme Brigitte CLARISSE, M. Jean-Michel LAVAL, Mme Odette GEORGET, Mme Carine THEVEDIN, Mme Aude LEGRAS, M. Hervé KIKI, M. Jérôme SIRET, Mme Sandrine LODS

Absents excusés et représentés :

**M. David CARNICELLI a donné procuration à M. Pascal VITTORI
Mme Marielle AUVRAY a donné procuration à M. Karlheinz CREUGNET
M. Jacques CHETAH a donné procuration à Mme Valérie TRAHAN
M. Richard OLLIVIER a donné procuration à Mme Valentine TOFILI**

Absents : M. Philippe LEMAITRE (excusé), Mme Sonia MAHOSSEM, M. Roger THEVEDIN (excusé)

formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de votants : 20

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00.

L'administration de la commune de Boulouparis représentée par :

- M. Jérémy COSTE, secrétaire général,
- Mme. Anne PERRIER, directrice administrative et financière,
- Mme Julia QUINTY, secrétaire de séance.

En ouverture de séance, M. le maire salue les membres du conseil municipal, l'administration, le public, de leur présence.



Avant de débiter l'ordre du jour, monsieur le maire annonce qu'à la fin de la séance, Rosemonde VERDIER Présidente de l'association Boulouparis Solidarité fera une présentation de leur projet de Ressourcerie, projet retenu par le budget participatif de la Province Sud (voir annexe jointe).

Après avoir fait l'état des présences à la demande du maire, et confirmé que le quorum est réuni, le secrétaire général est invité par le maire à rappeler les règles légales relatives au débat d'orientation budgétaire.

Monsieur le maire, les élus et la Directrice administrative et financière présentent le rapport d'orientation budgétaire de la manière suivante (voir annexe jointe) :

PREAMBULE – le contexte international, français et calédonien – Eléments de réflexion.

- 1- *La situation budgétaire de Boulouparis*
- 2- *Présentation des règles de l'équilibre budgétaire*
- 3- *Prospectives*
 - a. *Les recettes de fonctionnement*
 - b. *Les dépenses de fonctionnement*
 - c. *Crédits (dette)*
 - d. *Epargne*
 - e. *Capacité d'autofinancement/d'investissement*
 - f. *Besoins de financement – Coût global d'investissement*
 - g. *Emprunt*
 - h. *Taux de subvention*
- 4- *La solvabilité financière*
- 5- *Les ratios financiers de la collectivité*
- 6- *Les investissements de la Collectivité : Plan pluriannuel d'investissement (PPI) et Autorisations de programmes (AP)*

Observations/ questions émises en séance :

- A la fin de la lecture du ROB, M. Jérôme SIRET demande s'il se tiendra une commission des finances avant le conseil municipal du 24 mars 2023.
Monsieur le maire lui répond favorablement en indiquant que la réunion se tiendra mardi 21 mars à 15h.
- M. Jérôme SIRET souhaite savoir si le marché du transport scolaire fera l'objet d'un appel d'offre.
M. le maire lui répond favorablement et Valérie TRAHAN précise que l'appel d'offre sera lancé fin mars.

1. Délibération n° 7-2023 - Débat d'orientation budgétaire et approbation du rapport d'orientation budgétaire de la commune de Boulouparis pour l'exercice 2023

Lecture de la délibération par : Monsieur Pascal VITTORI, Maire de la commune



COMMUNE DE
Boulouparis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Nouvelle-Calédonie
Province Sud

Pas d'observations.
Discussions générales : /

POUR : 20
CONTRE :
ABSTENTION :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée.

Le maire, Pascal VITTORI



La secrétaire de de séance, Julia QUINTY

